

NOUVEAU NUMÉRO D'ÉTUDIANT À 8 CARACTÈRES !

Le 26 janvier 2015, l'Université Concordia a implanté un nouveau Système d'information scolaire (SIS) qui améliorera de nombreux services pour les étudiants.

Cependant, ce système amélioré requiert un numéro d'étudiant à 8 caractères, ce qui constitue un changement face au numéro de 7 caractères utilisé au cours des dernières années.

Pour préparer ce changement, toutes les nouvelles cartes étudiantes qui ont été distribuées depuis août 2014 étaient déjà adaptées pour l'utilisation de numéros à 8 caractères. Les étudiants qui ont reçu ces cartes et qui étaient de nouveaux étudiants à la session d'automne 2014 ont également reçu la consigne d'ignorer le chiffre 2 au début du numéro dans toute situation où ils devaient entrer manuellement leur numéro d'étudiant dans un système.

COMMENT CELA TOUCHE-T-IL LES MEMBRES DU RÉGIME DE SOINS DE SANTÉ ET DENTAIRE ?

Desjardins Sécurité financière (DSF), la compagnie d'assurance qui fournit vos avantages santé et dentaires et la Croix Bleue qui se charge de votre couverture voyage, ont travaillé conjointement pour s'assurer que leurs systèmes soient compatibles avec le nouveau numéro d'étudiant à 8 caractères qui est dorénavant utilisé par l'Université Concordia.

Pour assurer une transition fluide, veuillez consulter la charte à la fin de cette page pour un résumé détaillé des instructions à suivre dépendamment du type de numéro d'étudiant qui vous a été donné.

POUR CEUX QUI ONT UN NUMÉRO D'ÉTUDIANT À 7 CARACTÈRES

Réclamations santé et dentaires

Cela affecte les réclamations papier, les cartes de paiement direct et les réclamations en ligne à l'aide de l'application mobile ASEQ.

Jusqu'au 9 mars 2015 (inclusivement)

Continuez d'utiliser votre numéro d'étudiant à 7 caractères pour les réclamations santé et dentaires précédé de deux zéros pour créer un numéro à 9 caractères nécessaire pour que Desjardins Sécurité financière puisse traiter vos demandes.

À compter du 10 mars 2015

À compter du 10 mars 2015, vous devrez ajouter « 02 » au début de votre numéro d'étudiant pour créer un numéro de 9 caractères nécessaire pour les réclamations santé et dentaires auprès de Desjardins Sécurité financière.

Assurez-vous de bien mettre à jour votre numéro d'étudiant sur votre carte de paiement direct et sur l'application mobile ASEQ le 10 mars 2015 pour un processus de réclamation santé et dentaire sans faille.

Réclamations voyage

Jusqu'au 13 février 2015

Continuez d'utiliser votre numéro d'étudiant à 7 caractères pour les réclamations voyage.

À compter du 14 février 2015 (approximativement)

À compter du 14 février 2015, vous devrez ajouter le chiffre 2 au début de votre numéro d'étudiant pour créer un numéro à 8 caractères.

POUR CEUX QUI ONT UN NUMÉRO D'ÉTUDIANT À 8 CARACTÈRES

Réclamations santé et dentaires

Cela affecte les réclamations papier, les cartes de paiement direct et les réclamations en ligne à l'aide de l'application mobile ASEQ.

Jusqu'au 9 mars 2015 (inclusivement)

Vous devrez enlever le chiffre 2 au début de votre numéro d'étudiant, puis le remplacer par deux zéros pour créer un numéro de 9 caractères nécessaire pour les réclamations santé et dentaires auprès de Desjardins Sécurité financière.

À compter du 10 mars 2015

À compter du 10 mars 2015, vous pourrez utiliser votre numéro d'étudiant à 8 chiffres, mais le précéder d'un zéro au tout début pour créer un numéro de 9 caractères nécessaire pour les réclamations santé et dentaires auprès de Desjardins Sécurité financière.

Assurez-vous de bien mettre à jour votre numéro d'étudiant sur votre carte de paiement direct et sur l'application mobile ASEQ le 10 mars 2015 pour un processus amélioré de réclamations santé et dentaires.

Réclamations voyage

Jusqu'au 13 février 2015

Vous devrez enlever le chiffre 2 au début de votre numéro d'étudiant pour créer un numéro de 7 caractères pour les réclamations voyage.

À compter du 14 février 2015 (approximativement)

À compter du 14 février 2015 (approximativement), utilisez les 8 caractères tels que requis pour les réclamations voyage.

RÉSUMÉ

RÉCLAMATIONS SANTÉ ET DENTAIRES (DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE)

	Réclamations santé et dentaires jusqu'au 9 mars 2015	Réclamations santé et dentaires après le 9 mars 2015
Nombre de caractères requis	9	9
Étudiants avec numéros à 7 caractères	00 XXXXXXXX (00 + numéro à 7 caractères)	02 XXXXXXXX (02 + numéro à 7 caractères)
Étudiants avec numéros à 8 caractères	00 2XXXXXXX (00 + numéro à 8 caractères, excluant le chiffre « 2 » au début)	0 2XXXXXXX (0 + numéro à 8 caractères, incluant le chiffre « 2 » au début)

RÉCLAMATIONS VOYAGE (CROIX BLEUE)

	Réclamations voyage jusqu'au 13 février 2015	Réclamations voyage après le 13 février 2015
Nombre de caractères requis	7	8
Étudiants avec numéros à 7 caractères	XXXXXXX (numéro à 7 caractères)	2 XXXXXXXX (2 + numéro à 7 caractères)
Étudiants avec numéros à 8 caractères	2XXXXXXX (numéro à 8 caractères, excluant le chiffre « 2 » au début)	2XXXXXXX (numéro à 8 caractères, incluant le chiffre « 2 » au début)